

<p>COMPTE-RENDU DU COMITE DE PILOTAGE DU SITE NATURA 2000 DE LA SEINE-SAINT-DENIS DU 14 FEVRIER 2012</p>

OBJET :

- Présentation de la mission d'animation du site Natura 2000 ;
- Présentation du bilan 2011 et propositions des actions 2012
- Echanges avec les membres du Comité de pilotage.

ETAIENT PRESENTS :

Représentants des collectivités territoriales et de leurs groupements

Communauté d'Agglomération Est Ensemble	M. Nicolas VIENNOT	Chargé de mission
Ville de Clichy-sous-Bois	M. Pascal DEBIEU	Responsable des Espaces Verts
Ville de Coubron	M. Henri-Philippe CONGAR	Maire adjoint
Ville de Coubron	Mme Géraldine BOUTIN	Responsable environnement
Ville de Coubron	Mme Hélène BOGARD	Stagiaire
Ville de Dugny	M. André VAYSSIERE	Maire
Ville de Dugny	Mme Alexandra PASQUIER	Directrice de l'Aménagement urbain et du développement durable
Ville de Montreuil	M. Eric MICHALAK	Adjoint au responsable du service des Espaces Verts
Ville de Montreuil	M. Didier GLEYES	Chargé de mission sensibilisation
Ville de Montfermeil	Mme Eve IZAMBART	Directrice du service Environnement et Cadre de vie
Ville de Rosny-sous-Bois	M. Claude PAULIN	Chef de service des Espaces Verts
Ville de Rosny-sous-Bois	Mme Clémentine GENARD	Chargée d'études et opérations
Département de la Seine-Saint-Denis	Mme Josiane BERNARD	Vice-présidente en charge de l'Ecologie urbaine, de l'Environnement et de l'Assainissement
Département de la Seine-Saint-Denis	M. Daniel JOYE	Directeur de la Nature, des Paysages et de la Biodiversité (DNPB)
Département de la Seine-Saint-Denis	Mme Sandrine DEROO	Directeur adjointe / DNPB
Département de la Seine-Saint-Denis	M. Thierry MORIN	Chef de service des parcs urbains
Département de la Seine-Saint-Denis	Mme Agnès LEROI	Chargée de projets au service des parcs urbains
Département de la Seine-Saint-Denis	M. Dominique MAISONNAVE	Chef de service du parc du Sausset
Département de la Seine-	M. Vincent GIBAUD	Chef de service adjoint du

Saint-Denis Département de la Seine- Saint-Denis	Mme Nélia DUPIRE	parc du Sausset Chef de service adjoint du parc Georges Valbon
Département de la Seine- Saint-Denis	Mme Emilie CARPENTIER	Stagiaire - parc Georges Valbon
Département de la Seine- Saint-Denis	Mme Gaëlle STOTZENBACH	Chef de bureau des études générales
Département de la Seine- Saint-Denis	Mme Claire MARCADET	Chargée d'études – Bureau des études générales
Département de la Seine- Saint-Denis	Mme Laura ALBARIC	Chargée d'études - Observatoire Départemental de la Biodiversité Urbaine
Département de la Seine- Saint-Denis	Mme Daphnée SENDROS PONS	Directrice adjointe de l'Aménagement et du Développement
Département de la Seine- Saint-Denis	Mme Anne DESCOS	Chargée d'études - Direction de l'Aménagement et du Développement
Département de la Seine- Saint-Denis	Mme Agnès ANTHOINE	Chargée d'études - Direction des Bâtiments et de la Logistique
Département de la Seine- Saint-Denis	Mme Josiane LACHAUME	Chargée de mission QSE – Direction de l'Eau et de l'Assainissement
Département de la Seine- Saint-Denis	Mme Noémie BERNARD	Chargée d'études - Direction de l'Éducation et de la Jeunesse

Représentants des concessionnaires d'ouvrages publics, de gestionnaires d'infrastructures, d'activités économiques

Société Placoplatre	M. Jean-Noël PAILLOT	Suivi Immobilier
---------------------	----------------------	------------------

Représentants d'organismes exerçant leurs activités dans le domaine de la préservation du patrimoine naturel et d'associations agréées de protection de l'environnement

CBNBP/MNHN Fédération Interdépartementale des Chasseurs de Paris, des Hauts-de-Seine, de Seine- Saint-Denis et du Val de Marne	Mme Fiona LEHANE	Chargé d'études floristiques
ONCFS Environnement 93 Les Amis du parc de la Poudrerie / Environnement 93	M. Anthony ISAMBERT M. Frédéric MUSSIER M. Claude SCHNEIDER M. Michel GLEVAREC	Technicien supérieur Chef de service Trésorier Président des Amis du parc de la Poudrerie

Représentants des administrations et des établissements publics d'Etat

Préfecture de la Seine-Saint-Denis	M. Marc Wenner	Directeur du Développement Local et des Actions de l'Etat
Préfecture de la Seine-Saint-Denis	M. Jean-Christophe GUILLO	Chef du service Environnement
Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Energie	M. Olivier PATRIMONIO	Chargée de mission Natura 2000
Direction Régionale et Interdépartementale de l'Équipement et de l'Aménagement Île-de-France – UT 93	M. Cédric DIENER	Responsable du pôle environnement et cadre de vie
Direction Régionale et Interdépartementale de l'Équipement et de l'Aménagement Île-de-France – UT 93	M. Pierre GUYOT	Chef de service adjoint environnement et urbanisme réglementaire

ÉTAIENT EXCUSES :

Ville de Neuilly-sur-Marne	M. Jacques MAHEAS	Maire
Ville de Neuilly-Plaisance	Mme Lucile VAUVERT	Ecologue
Ministère de la Défense	M. Thierry LARGEAU	Direction Générale de l'Armement
RFF	Mme Majda OUMHAND	Chargée de mission Environnement et Développement Durable
CORIF	Mme Irène ANGLADE	Chargée d'études

ORDRE DU JOUR :

- Présentation de la mission d'animation du site Natura 2000 ;
- Présentation du bilan 2011 ;
- Propositions des actions 2012 ;
- Intégration de modifications dans le DOCOB ;
- Echanges.

Madame Josiane BERNARD, Présidente du Comité de pilotage, ouvre le cinquième Comité de pilotage du site Natura 2000 de la Seine-Saint-Denis.

Madame BERNARD informe les participants de la désignation par le Préfet, le 29 novembre 2011 du Département, en tant qu'animateur du site Natura 2000. Cette désignation s'inscrit dans la continuité des engagements du Conseil général pour le multi-site Natura 2000 de la Seine-Saint-Denis. Le département, animateur devra être le garant de la bonne mise en œuvre les actions du Document d'Objectifs (DOCOB) et en assurer l'évaluation.

Cette désignation permet au Département de la Seine-Saint-Denis de continuer son action de valorisation de la biodiversité urbaine, de conforter le travail engagé avec les communes, et de structurer une véritable politique partagée au niveau départemental sur les questions de gestion des espaces verts, de l'accueil du public, et de l'amélioration de la biodiversité.

1- PRESENTATION DE LA MISSION D'ANIMATION DU SITE NATURA 2000

L'année 2011 a été une année importante pour le site Natura 2000, avec :

- la validation du DOCOB par le Comité de pilotage le 20 janvier ;
- l'approbation du DOCOB par arrêté préfectoral le 5 septembre ;
- la désignation du Département comme animateur du site le 29 novembre.

L'animateur a un rôle d'animation et d'accompagnement auprès des porteurs de projet. Les 3 grandes missions confiées par l'Etat au Département, animateur du site Natura 2000, sont :

➔ **L'animation territoriale :**

- La gestion administrative (préparation des COPIL, organisation des comités techniques...);
- L'assistance à l'application du régime d'évaluation des incidences (conseil aux porteurs de projets, suivi de projets) ;
- La mise en œuvre des actions DOCOB, notamment à travers les « contrats Natura 2000 » (recherche et contact des propriétaires, montage administratif, suivi des actions, échanges avec la DRIEE...).

Le COPIL aura lieu une fois par an, en début d'année, afin de présenter le bilan de l'année écoulée et le projet d'activités pour l'année à venir.

En parallèle, un comité technique se réunira environ 2 à 3 fois par an, pour échanger sur les pratiques de gestion. Le comité technique est actuellement composé des gestionnaires et des associations spécialisées en avifaune : Département, AEV, Montreuil, Rosny-sous-Bois, Neuilly-Plaisance, Coubron, Clichy-sous-Bois, CORIF, LPO. Il est ouvert à toute structure intéressée.

➔ **Le suivi annuel de la mise en œuvre du DOCOB :**

- La planification des actions à mener en n+1 ;
- Le suivi et évaluation annuelle de la mise en œuvre (rédaction du bilan annuel) ;
- Les mises à jour juridiques et techniques du DOCOB (tous les 3 ans) ;
- L'amélioration des connaissances sur les espèces (synthèse des études et suivis scientifiques).

➔ **La communication et la sensibilisation**

- La création d'outils pédagogiques et de communication partagés ;
- La diffusion des outils pédagogiques et de communication.

2- PRESENTATION DU BILAN 2011

Le bilan 2011 est présenté sous la forme de l'intitulé des actions définies dans le DOCOB :

Action A1 : « Animation du DOCOB »

- Désignation de l'animateur du site Natura 2000 ;
- Organisation de 3 comités techniques avec les gestionnaires, la LPO et le CORIF ;

- Contacts des principaux propriétaires pour le montage des « contrats Natura 2000 » (CG93, Montreuil, AEV...);
- Accompagnement et suivi des porteurs de projet sur les études d'incidence (Métro Grand Paris, TLN, etc.).

Pour rappel, les « contrats Natura 2000 » s'adressent aux titulaires de droits réels (propriétaires ou gestionnaires de la parcelle). Un contrat permet de financer une action prévue dans le DOCOB, en vue d'améliorer les conditions d'accueil d'une des 12 espèces d'oiseaux (ex. : création d'une roselière pour le Blongios nain).

Action G1 : « Mise en place des plans de gestion pour chaque entité »

- Réalisation concertée d'un « Guide d'élaboration du Plan de gestion en Seine-Saint-Denis » ;
- Bilan de situation avec les principaux gestionnaires (parcs départementaux, AEV, Montreuil, Neuilly-Plaisance, Rosny-sous-Bois, Coubron) ;
- Lancement de 2 plans de gestion : parcs du Sausset et Jean Moulin-Les Guilands.

La mise en œuvre des plans de gestion harmonisés a pour objectif de faciliter le suivi de la mise en œuvre du DOCOB (intégration et identification des actions du DOCOB, suivi des espèces de l'annexe 1 de la Directive « Oiseaux »...).

A cet effet, un groupe de travail a eu lieu en 2011, avec les principaux gestionnaires et les associations naturalistes, afin d'élaborer un « Guide d'élaboration du Plan de gestion en Seine-Saint-Denis ». Ce guide méthodologique a été publié fin 2011, et peut être utilisé aussi bien par les gestionnaires du site Natura 2000, que par les autres gestionnaires d'espaces verts en Seine-Saint-Denis.

Le guide est composé de plusieurs parties :

- Présentation de la démarche
- Le contexte de la Seine-Saint-Denis
- Les acteurs, instances de concertation et de validation
- Le détail des parties constituant le plan de gestion (diagnostics, enjeux, objectifs, plan d'action, suivi et évaluation)
- La fiche action type et lien vers les actions DOCOB
- Le plan détaillé type
- Le modèle de cahier des charges à destination d'un prestataire.

Le « Guide d'élaboration du Plan de gestion en Seine-Saint-Denis » est disponible en téléchargement sur le site des parcs départementaux.

(<http://parcsinfo.seine-saint-denis.fr/spip.php?article75>)

Monsieur Vincent Gibaud présente l'avancée de l'élaboration du plan de gestion du parc du Sausset. Le travail a démarré en 2011, dans la lignée du guide d'élaboration du plan de gestion en Seine-Saint-Denis, qui permet de cadrer le processus.

La méthodologie adoptée par le parc a été de faire appel à un bureau d'études, pour travailler de façon collaborative : l'équipe du parc participe à la rédaction de certaines parties du plan de gestion et fournit la matière première, tandis que le bureau d'études effectue la compilation des données, fait la synthèse des enjeux et propose des fiches actions. Les échanges entre le parc et le bureau d'études sont constants, ce qui nécessite pour l'équipe de la disponibilité, de la réactivité et une bonne organisation afin de centraliser les commentaires de chacun.

Le parc a mis en place un comité de pilotage appelé « Comité d'élaboration », qui rassemble 15-20 personnes issues de structures ayant une connaissance fine du parc, afin de favoriser les discussions constructives. Deux réunions ont déjà eu lieu, avec une bonne dynamique d'échanges.

Le parc disposant de nombreuses données et ayant déjà établi de grandes orientations sur certains milieux, notamment de deux plans de gestion (Marais et boisements), un premier planning de travail en 6 mois a été établi. Par la suite, le calendrier a été revu et la finalisation du plan de gestion sera plutôt effective vers juillet 2012. Une réunion sera organisée afin de présenter le plan de gestion et de partager le retour d'expérience du parc, notamment avec les gestionnaires du site Natura 2000.

Action S1 : « Suivi des espèces de l'annexe I de la Directive Oiseaux et de leurs habitats »

- Identification des suivis spécifiques dans les parcs départementaux ;
- Etude d'actualisation des données sur la forêt de Bondy, le bois de Bernouille et le Plateau d'Avron (partie Neuilly-Plaisance).

Cette étude, commandée par le Département, et réalisée par le bureau d'études ECOTER, avait pour objectif d'améliorer la connaissance scientifique sur le site Natura 2000 et de mettre à jour certaines données. Cette étude a permis des découvertes enrichissantes, comme la confirmation de la nidification de la Bondrée apivore dans le bois de Bernouille, la découverte du Pic mar sur le Plateau d'Avron, et la confirmation de la nidification du Pic noir et du Pic mar dans le bois de Bernouille et dans la forêt régionale de Bondy.

Des améliorations restent cependant à mettre en œuvre sur le suivi des espèces Natura 2000, comme la mise en place de protocoles avec les principaux gestionnaires, et la collecte des données identifiées lors des études d'incidences.

Action C1 : « Communication et sensibilisation sur les enjeux du site Natura 2000 »

L'année 2011 a été riche en publication d'outils d'information à destination du grand public :

- Réalisation d'une exposition pour le grand public (2 jeux disponibles) ;
- Publication d'un dépliant d'information, qui présente les 15 parcs et forêts du site Natura 2000 ;
- Création d'un site Internet : <http://parcsinfo.seine-saint-denis.fr> (onglet Natura 2000) ;
- Page Natura 2000 dans le guide des parcs départementaux.

L'exposition et le dépliant sont à la disposition de tous les membres du Comité de pilotage, ainsi qu'à tous les acteurs du territoire, sur simple demande auprès du Département (contact : Claire Marcadet / cmarcadet@cg93.fr / 01 43 93 11 53).

3- PROPOSITIONS D' ACTIONS 2012

Action A1 : « Animation du DOCOB »

- Montage des premiers contrats Natura 2000 (ex. : extension des zones de nidification du Blongios nain à Georges Valbon, réhabilitation de l'habitat de la pie-grièche écorcheur au Sausset) ;
- Organisation des comités techniques (partage d'expériences, visite de terrains...) ;
- Accompagnement et suivi des porteurs de projet sur les études d'incidence ;
- Suivi de l'élaboration de la 2e liste locale des activités soumises à évaluation de leurs incidences ;
- Rédaction du rapport annuel.

Fin 2012, l'animateur propose d'élaborer un rapport annuel, afin de faire connaître les actions réalisées par les différents partenaires, et de communiquer auprès des acteurs du territoire sur la vie du site Natura 2000.

Action G1 : « Mise en place des plans de gestion pour chaque entité »

- Finalisation de deux plans de gestion : parcs du Sausset et Jean Moulin-Les Guilands ;
- Lancement de deux plans de gestion : parcs Georges Valbon et de l'Île-Saint-Denis ;
- Inventaires dans le cadre du lancement du diagnostic écologique de la Poudrerie ;
- Accompagnement de l'AEV, de Montreuil, de Coubron et de Neuilly-Plaisance pour l'actualisation de leurs plans de gestion.

Actions G2 à G7 (amélioration des habitats humides, boisés et ouverts)

- Création d'habitats favorables, notamment par la mise en place des contrats Natura 2000 ;
- Gestion des habitats, notamment par l'élaboration et la mise en œuvre des plans de gestion

Toutes les actions permettant d'améliorer les habitats naturels dans les différentes entités du site pourront venir contribuer à la mise en œuvre de cette action du DOCOB.

Action S1 : « Suivi des espèces de l'annexe I de la Directive Oiseaux et de leurs habitats »

- Echanges avec les gestionnaires et les associations pour mettre en place des protocoles de suivi ;
- Collecte des données identifiées (études d'incidences, suivis, observations naturalistes...);
- Réflexion sur l'analyse des tendances nationales et locales.

Le suivi des 12 espèces et la bonne connaissance de leur répartition est un élément très important pour le site Natura 2000, et permet, entre autres, d'apporter des données à jour pour les futures études d'incidences.

Action F1 : « Organisation de la fréquentation, des activités et manifestations au regard des enjeux naturels »

- Echanges durant l'élaboration des plans de gestion ;
- Rédaction d'un volet Natura 2000 à intégrer dans les chartes d'accueil.

La conciliation de l'accueil du public avec la préservation de la biodiversité est l'un des enjeux majeurs du site Natura 2000 de Seine-Saint-Denis. A la demande des gestionnaires, il est proposé de travailler en 2012 à l'information et la sensibilisation des organisateurs de manifestations (sportives, culturelles...) sur le site. Cette sensibilisation pourra passer par les chartes ou les règlements d'accueil des parcs, qui seront complétés d'une partie sur Natura 2000.

Action C1 : « Communication et sensibilisation sur les enjeux du site Natura 2000 »

- Diffusion de l'exposition et du dépliant d'information auprès du grand public ;
- Création d'une « mallette pédagogique » pour les animateurs et les enseignants ;
- Evènementiel « 24 h pour la biodiversité » spécial Natura 2000, les 9 et 10 juin 2012 ;
- Elaboration d'un « Livret technique » pour les collectivités et les porteurs de projet.

L'exposition sera présentée en 2012 dans les principales structures d'accueil du public des 15 parcs et forêts du site. Elle sera ensuite diffusée hors des entités (Villes, établissements scolaires...)

Pour compléter la sensibilisation auprès des scolaires, il est prévu d'élaborer une mallette pédagogique pour les animateurs-nature, et les professeurs. Un groupe de travail, réunissant les animateurs-nature des acteurs du site Natura 2000 (Département, AEV, Villes, associations...), va débuter début 2012, afin de concevoir l'outil et son contenu.

Durant le 2^e trimestre 2012, un groupe de travail sera proposé pour élaborer un « Livret technique », à destination des porteurs de projets (élus, services techniques, bureau d'études, entreprises...). Ce livret technique a pour objectif d'améliorer la prise en compte des enjeux naturalistes, et en particulier Natura 2000, dans les nombreux projets d'aménagement du territoire.

4- INTEGRATION DE MODIFICATIONS DANS LE DOCOB

Suite à la découverte de petites erreurs de cartographie dans le DOCOB, il est proposé d'intégrer les modifications suivantes au document :

- Cahiers des entités « Georges Valbon », page 28 : modification de la carte de la propriété foncière ;
- Cahiers des entités « Forêt régionale de Bondy », page 26 et 28 : modification du tableau sur la planification urbanistique de Coubron (passage de la rubrique « Aux abords de la ZPS » à « Au sein de la ZPS ») et modification de la carte de la planification urbanistique ;

Il est également prévu de mettre à jour les observations d'espèces : document central (p. 44 à 69) et cahiers des entités (« 3. Fiches avifaune »). Concernant les mises à jour des observations d'espèces, les textes actualisés seront envoyés aux gestionnaires et aux associations concernés pour validation. Les modifications vont concerner : le nombre d'individus observés en 2011, leur localisation, leur statut (nicheur certain, nicheur probable...), les observateurs.

5- ECHANGES

Monsieur André Vayssière s'interroge sur l'accompagnement et le suivi des porteurs de projet sur les études d'incidences du Grand Paris et de la Tangentielle nord. La Ville travaille avec Séquano sur le projet d'accompagnement de la future gare de la Tangentielle nord de Dugny, avec l'urbanisation des franges de la RD. Monsieur Vayssière s'inquiète de la compatibilité de ce projet avec Natura 2000, qui risque d'empêcher la construction de 700 logements et 100 logements étudiants. Monsieur Vayssière rappelle la nécessité de protéger le parc Georges-Valbon, mais souligne que la création de logements sur la commune est nécessaire pour accompagner l'arrivée de la gare et créer des logements.

Monsieur Daniel Joye souhaite souligner que techniquement, le projet n'est pas bloqué par Natura 2000. L'enjeu d'aménagement du secteur de la gare repose essentiellement sur le dépôt des Essences, et non pas sur l'urbanisation des franges de la RD, mais ce projet reste en attente d'un porteur de projet. De plus, il existe également des terrains disponibles au sud de la RD 114, sur l'aire des vents, et sur la continuité de Thorez qui répondent à des possibilités de construction. Il est possible d'envisager également l'aménagement d'une entrée sur le parc avec une construction fine à la lisière, qui ne soit pas incompatible avec

les enjeux Natura 2000. Natura n'est pas un élément bloquant, mais un élément réglementaire qui doit être travaillé.

Monsieur Vayssière souligne que le projet de Séquano a été travaillé afin d'envisager l'urbanisation en lisière du parc, mais que si des terrains sont disponibles du côté de l'aire des vents, le projet peut être retravaillé. Les terrains appartiennent toutefois au Département, et la Ville ne peut pas porter seule le projet.

Madame Josiane Bernard souligne que l'objectif du Département n'est pas d'empêcher ce projet d'envergure, mais que toutes les possibilités doivent être étudiées, et pas seulement celle de l'urbanisation du parc. Une étude d'incidences sera nécessaire, mais pour cela le projet doit être bien défini et le porteur de projet identifié. L'étude d'incidences sera ensuite examinée par les services de l'Etat. Madame Bernard rappelle que Natura 2000 est un atout pour la Seine-Saint-Denis, et non pas une contrainte qui va empêcher son développement. L'aménagement du territoire de la Seine-Saint-Denis doit être pensé en harmonie avec le cadre de vie, les espèces et les habitants.

Monsieur Michel Glévarec indique qu'un élargissement de 4 m du D44, lié à l'ancien projet de l'A87, est inscrit sur une carte du parc de la Poudrerie dans le DOCOB. Comme ce projet est abandonné depuis plusieurs années, Monsieur Glévarec souhaite savoir s'il est possible de supprimer ce projet, qui figure également au PLU de la ville de Livry-Gargan.

Monsieur Daniel Joye précise que les cartes du DOCOB ont été établies selon les PLU existants. D'ici trois ans, le DOCOB sera mis à jour, et si le PLU a été modifié, la carte du DOCOB le sera également.

Monsieur Glévarec souligne également que sur une carte du DOCOB, une gare du Grand Paris figure à l'intersection de la voie nouvelle et de la RN3, alors qu'elle n'a pas été évoquée durant les réunions de concertation.

Madame Josiane Bernard précise que c'est une ancienne option qui doit figurer sur la carte, et qu'aujourd'hui les emplacements des gares ont évolué.

Madame Daphnée Sendros Pons précise qu'aujourd'hui l'emplacement des gares du Grand Paris est bien connu, et qu'il n'y a effectivement pas de gare à l'intersection de la voie nouvelle et de la RN3.

Monsieur Eric Michalak souhaite savoir si la mallette pédagogique sera disponible pour les « 24h pour la biodiversité ».

Madame Claire Marcadet indique que la mallette ne sera pas disponible pour les 24h de la biodiversité, qui auront lieu en juin, car son édition est prévue vers novembre. Toutefois, des éléments de fond sur Natura 2000 seront proposés aux personnes en charge des animations Natura 2000 durant les 24h, afin de construire leur animation.

Monsieur Dominique Maisonnave souligne le fait que le guide du plan de gestion en Seine-Saint-Denis n'est pas destiné uniquement aux gestionnaires du site Natura 2000, mais que tous les gestionnaires de parcs et d'espaces verts peuvent s'en servir car il est très facilement transposable à tous les parcs et qu'il constitue une source de renseignement très riche.

Monsieur Glévarec souhaite savoir s'il y a un lien entre le projet Natura 2000 et la trame verte et bleue.

Madame Sandrine Deroo indique que la trame verte et bleue s'appuie sur des points chauds de biodiversité, constitués au niveau du territoire par les entités du site Natura 2000. C'est à partir de ces espaces que le Département travaille sur la trame verte urbaine, en particulier sur la diffusion et la compréhension de cette trame verte en milieu urbain.

Monsieur Marc Wenner souligne le chemin important parcouru depuis 2006, et que le travail d'animation effectué trace beaucoup de perspectives. Dès 2006 les élus étaient sensibilisés, et aujourd'hui le projet arrive à une mise en pratique, au même titre que le Grenelle de l'environnement. Nous sommes face à des défis, et sur ces questions, les services de l'Etat ont leur rôle à jouer, auprès du Conseil général. Monsieur Wenner indique que Monsieur le Maire du Dugny souligne, à partir de son expérience et ses problématiques très pragmatiques, les enjeux d'aujourd'hui et de demain, à savoir comment travailler et mettre en œuvre les projets d'aménagement, sans entrer dans une opposition entre les besoins de développement et ceux de la préservation de Natura 2000.

C'est un travail dans lequel le rôle du Copil et du Conseil général est important. Sur les éléments de bilan et de programmation, Monsieur Wenner retient en particulier l'aspect animation et pédagogique. Le rôle du Conseil général, avec les responsabilités qu'il a prises sur Natura 2000, est au cœur de ces enjeux. Il y a désormais des discours très rassurants, à l'exemple de la Société du Grand Paris, qui est la première à évoquer les enjeux Natura 2000 dans les réunions de concertation sur l'implantation des gares. Il nous appartient collectivement de lever un certain nombre de difficultés et de contradiction.